

XYLOPHENE C2000

TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF

Insecticide et anti-termites

Bois de charpentes et d'ossatures

Certification CTB-P+ N° 08- 2421- 08



DEFINITION

XYLOPHENE C2000 est un produit de traitement insecticide et anti-termites, destiné au traitement préventif et curatif par aspersion ou badigeon et injection des bois de charpente et d'ossature.

Ce produit est prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.

DESTINATION

Tous bois de construction de type charpente (bois sous abri sans risque de réhumidification) ou ossatures bois (hors lisses basses ou parties en contact avec le sol).

PROPRIETES

Intérieur.

Formule liquide.

Formule translucide.

Sans odeur.

Sa formule innovante comporte un diffuseur actif qui permet aux principes actifs de continuer à pénétrer à l'intérieur des pièces de bois même après évaporation complète de l'eau.

Compatible avec les produits d'impression et de finition, lasures HELIOTAN ou GORI, vernis ou peintures.

EFFICACITE - SANTE - ENVIRONNEMENT

EFFICACITE

Ce produit est efficace contre les insectes de bois secs à larves xylophages (Capricornes, Lyctus, Vrillettes) ainsi que contre les Termites dans le bois.

XYLOPHENE C2000 a passé avec succès les contrôles d'efficacité selon les normes suivantes :

Insecticide préventif :

EN 46 : efficacité préventive contre le Capricorne des maisons et autres insectes à larves xylophages.

Insecticide curatif :

EN 22 : efficacité curative contre le Capricorne des maisons.

EN 370 : efficacité curative contre la Vrilette.

Anti-termites :

EN 118 : efficacité contre les Termites.

Durabilité du produit appliqué :

Les contrôles d'efficacité insecticide préventive ont été effectués après les épreuves de vieillissement accéléré :

EN 73 : épreuve d'évaporation.

EN 84 : épreuve de délavage.

Classe d'utilisation : 1.

SANTE / ENVIRONNEMENT

XYLOPHENE C2000 est conforme aux exigences en matière de santé et d'environnement.

Traitement termites : Il est conseillé dans ce cas de faire appel à un professionnel (consulter DYRUP qui vous donnera les coordonnées d'un Applicateur Spécialisé XYLOPHENE).

CARACTERISTIQUES

XYLOPHENE C2000 est livré prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.

Aspect : Liquide, non gras.

Teinte : Incolore.

Densité à 20°C : 1.000 ± 0,02.

Viscosité : -

Point d'éclair : > 100°C.

Insecticide : Cyperméthrine.

XYLOPHENE C2000

CARACTERISTIQUES SUITE

Solvant : Eau.

pH : 6.5 à 7.5.

Stockage : A l'abri des fortes chaleurs et du gel.

Maintenir le produit dans un local à une température d'au moins 10°C. L'émulsion gèle à partir de 0°C.

L'émulsion revient à son état initial après dégel sans aucune altération de ses qualités.

Si l'émulsion a été stockée un certain temps, il est fortement recommandé d'agiter avant l'emploi.

Conservation : 3 ans en emballage fermé d'origine à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

Conditionnement : En bidons de 5L - 25L - 55L - 200Litres.

MISE EN OEUVRE

Les fonds doivent être sains, secs, non gelés, non givrés, dépoussiérés, compacts et préparés selon les règles de l'art et normes en vigueur, exempts de toutes particules non adhérentes et/ou peintures écaillées.

Tous les supports anciens doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations.

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

Pour réaliser un traitement efficace, XYLOPHENE C2000 doit être appliqué sur toutes les faces des bois concernés ainsi que sur les coupes et les extrémités. En conséquence, il est indispensable de procéder à toutes les déposes permettant d'atteindre les parties cachées contaminées.

Conditions d'application :

Humidités des bois : entre 8 et 18%.

Température : supérieure à 5°C.

Eviter toute application sur bois gelé ou givré.

PROCEDES D'APPLICATION

Outils : Brosse, pulvérisateur horticole, matériel d'injection.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau.

Pulvérisation : Sans dilution.

Bien homogénéiser le produit avant son utilisation.

1. Traitement préventif :

L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.

2 à 3 couches par badigeonnage ou aspersion basse pression sans apport d'air de toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encastrées et assemblages.

2. Traitement curatif :

Sondage et bûchage des parties attaquées.

- Remplacement des pièces n'offrant plus de résistance.

- L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.

1)°Injection en profondeur des chevrons et des éléments de forte section (poutres maîtresses, etc...).

(20 ml de produit prêt à l'emploi par puits).

2)°Badigeonnage ou aspersion basse pression sans apport d'air de toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encastrées et assemblages.

(Aspersion basse pression : 3 couches ou 3 m²/Litre).

Travailler selon les normes et DTU en vigueur.

Se conformer aux prescriptions des fiches méthodes.

-Traitement curatif des charpentes vermoulues.

-Traitement curatif contre les champignons dans les constructions.

-Lutte contre les termites.

RENDEMENT

Variable suivant la porosité des bois, la gravité des attaques et le mode d'application :

Traitement préventif : 1 Litre = 5 m² (150 - 180g/m² environ).

Traitement curatif : 1 Litre = 3 m² (300g/m² environ) Injection : 20 ml de produit prêt à l'emploi par puits.

SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température - L'essence du bois - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie.

48 heures environ en atmosphère ventilée.

Séchage à cœur, en cas d'injection : 3 à 4 semaines environ.

XYLOPHENE C2000

INCIDENCE DU TRAITEMENT SUR LES BOIS

Coloration et odeur :

XYLOPHENE C2000 ne confère au bois aucune coloration particulière. Il ne laisse pas d'odeur. Délai minimum : 48 heures.

Remontées de tanin :

XYLOPHENE C2000 peut provoquer des remontées de tanin sur certains bois. Il est donc conseillé de faire un essai au préalable. S'il y a une remontée de tanin, appliquer sur le bois de l'acide oxalique dilué entre 10 et 20% d'eau.

Finition :

Après le temps nécessaire au séchage, les bois traités peuvent être peints ou vernis avec les produits de finitions usuels.

Ne pas appliquer une finition filmogène, de type vernis, avant 48 heures.

Ce délai peut varier suivant les conditions d'ambiance (température et hygrométrie) ou la nature des finitions.

Il est donné à titre d'indication.

CONSEILS DYRUP

Aucun traitement insecticide n'est efficace sur un bois déjà contaminé par des insectes de bois frais.

Tout revêtement présent à la surface des bois doit être éliminé avant application du XYLOPHENE C2000.

Humidité des bois : inférieure à 20%.

Ne pas traiter des bois gelés, givrés ou mouillés.

Température d'application : supérieure à 5°C.

Traiter tous les bois en contact avec d'autres bois, assemblages, et parties encastrées dans les maçonneries.

Essuyer les coulures et flaques après application du produit.

Retraiter les bois en cas de coupe, recoupe, ponçage, humidité (traiter la source).

Mélange : Ne pas réaliser de mélange sans notre assistance technique : consulter le Service Conseils.

Bois rabotés : Tout rabotage ultérieur au traitement nécessite un nouveau traitement, car il élimine le traitement antérieur.

En cas de démixtion, brasser le produit.

Pour tous renseignements techniques, contacter notre service conseils techniques (01.56.84.03.95).

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Ininflammable.

Se conformer aux recommandations spécifiées dans la note éditée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité intitulée : « Produits de Traitement du Bois ». (I.N.R.S. : 30, rue Olivier-Noyer 75680 PARIS CEDEX 14).

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Portez vêtements et appareils de protection appropriés pour se protéger la peau, les mains, les yeux, le visage et les voies respiratoires. Se laver les mains après manipulation.

En cas de pulvérisation ou aspersion se protéger les voies respiratoires à l'aide d'un masque à cartouche filtrante contre les vapeurs de solvants organiques de type A1 ou A2.

Utilisez les biocides avec précaution.

Avant tout utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Éliminer les produits non utilisés et/ou l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage sur :

www.quickfds.com

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition MARS 2011 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

DYRUP S.A.S

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre - France

Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr